La Plateforme 2MP fait l'objet d'un accord de partenariat, signé le 28 octobre 2013



Les signataires

Etat - Le Préfet de région - Préfet de département

Conseil Régional PACA

Chambre de Commerce et d'Industrie
Marseille Provence

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Pôle emploi

Organisations interprofessionnelles d'employeurs :
CGPME, UPA, UPE

Organisations syndicales de salariés :
CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT-FO

Organisations professionnelles :
UIMM, UIC PACAC, FBTP, CAPEB, URIOPSS

Organismes paritaires :
Fongecif PACA, ADEFIM, AGEFOS PME PACA,
OPCALIA PACA, OPCADEFI, FAFTT, CONSTRUCTYS,
UNIFORMATION, UNIFAF

Pôles de Compétitivité & PRIDES :
Solutions Communicantes Sécurisées – Capénergies – Pegase
PRIDES Pôle Services à la Personne



L'Appui technique

ACT Méditerranée
CARIF Espace Compétences
Observatoire Régional des Métiers
PACA Mode d'Emploi

AFPA Transitions

Contactez votre partenaire habituel

La Plateforme d'appui aux mutations économiques et aux mobilités professionnelles du territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence



L'emploi au coeur des mutations & de l'économie

Dans le cadre du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, 13 plateformes territoriales d'appui aux mutations économiques ont été labellisées en France dès 2013.

La Plateforme 2MP couvre le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence. Co-pilotée par l'Etat - Unité territoriale des Bouches-du-Rhône de la DIRECCTE - et la Région, elle associe de manière très étroite les partenaires sociaux.

La Plateforme 2MP a vocation à mobiliser :

Les principaux acteurs de l'emploi et de la formation, ainsi que les entreprises,

dans les bassins où les enjeux en termes d'emploi sont particulièrement prégnants,

autour de démarches de soutien RH des TPE / PME et de sécurisation des parcours des salariés et des actifs.

Ces bassins d'emploi, impactés par de fortes mutations économiques ou technologiques, sont confrontés à des tensions particulièrement importantes concernant les métiers, les compétences et les activités.

Anticiper ces situations parfois complexes est un enjeu fort de la plateforme 2MP.

Les entreprises, et en particulier les TPE/PME, ne peuvent pas toujours prévoir ces évolutions.

Les salariés dont l'emploi est fragilisé à court ou moyen terme ne connaissent pas toujours les structures qui pourraient les accompagner.

Chaque acteur, l'État, la Région, les entreprises, les acteurs professionnels, les organisations syndicales, les OPCA, les universités… détient une partie de la réponse.
Cependant, leurs interventions restent parfois insuffisamment coordonnées et intégrées et ne sont pas toujours identifiables par les interlocuteurs concernés.

La Plateforme 2MP accompagne les évolutions des entreprises et des actifs sur leur territoire.

Répondre à des besoins d'entreprises en matière de ressources humaines et permettre aux actifs du territoire d'accéder à des emplois qualifiés, c'est la finalité de la Plateforme 2MP. Elle s'appuie sur les dynamiques partenariales, pour développer la fluidité du marché du travail à la croisée des approches « filières et territoires ».

L'objectif de la Plateforme 2MP est de construire et de développer des opérations pilotes exemplaires.

Inscrites dans la logique des GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) territoriales et des engagements pris dans le cadre du CPRDFP (Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle), où la continuité professionnelle des actifs est un enjeu prioritaire pour l'ensemble des partenaires, ces opérations constitueront des réponses globales aux grandes problématiques du territoire concerné. Elles sont définies par les acteurs de l'économie, de l'emploi et de la formation.

Le premier Comité de Pilotage, réuni le 15 juillet 2013, a identifié des enjeux qui se situent au croisement des filières et des territoires sur la Métropole Aix-Marseille Provence.



Le pourtour de l'Etang de Berre et la filière pétrochimique

Le territoire Aixois et la filière de la microélectronique et des TIC

Les entreprises artisanales et les TPE de l'ensemble du territoire, en particulier celles relevant du commerce de proximité et du bâtiment

Les entreprises et associations de la filière du sanitaire et social

L'aéronautique, l'énergie, et l'ensemble des filières mettant en œuvre la mécanique dans le cadre du projet Henri Fabre

Le territoire Marseillais (et le commerce, la logistique urbaine et l'économie numérique)

Les actions inscrites au coeur de la Plateforme 2MP soutiennent aussi bien les filières et entreprises en développement que celles en difficulté.

Cette plateforme est au service des porteurs de projets. Elle mobilise des financements exceptionnels de l'Etat et de la Région, et dote ses partenaires d'outils partagés.

La Plateforme 2MP constitue également une démarche méthodologique, qui se nourrit du dialogue social territorial et l'enrichit.